

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 30 JUIN 2014

Décisions:

Le Conseil communal décide :

- **D'adopter la gestion de la commune pour l'année 2013 et d'en donner décharge à la Municipalité**
- **D'approuver les comptes de l'année 2013 tels qu'ils ont été présentés, et d'en donner décharge à la Municipalité**
- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF31'000.- pour le traitement de l'eau de sources afin d'assurer une qualité sanitaire normale.**
- **De nommer les membres du bureau pour une année,**
soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 :
 - Mme Anne-Marie BOLINGER, présidente
 - Mme Anne-Sophie HAMOIR, vice-présidente
 - Mme Annick LEBREAU, deuxième vice-présidente
 - M. Sébastien CHERPIT et M. Alain ZMILACHER, scrutateurs
 - Mme Cécile MISCHEL et M. Jean-Michel RIETSCH, scrutateurs suppléants

Ainsi délibéré en séance du lundi 30 juin 2014.

La Présidente

Anne-Marie Bolinger

La Secrétaire

Alexandra Piot

